

inscription à l'école maternelle

Urgent surtout ne tardez pas !

Votre enfant est **né en 2018**, il entre à l'école maternelle **en septembre 2021**, cette inscription se fait en plusieurs étapes.

Janvier et début février : en mairie

Inscription en mairie. Vous devez vous déplacer à la mairie afin d'y inscrire votre enfant.

Vous devrez vous munir des pièces suivantes

- livret de famille
- justificatif de domicile

En raison des contraintes sanitaires les inscriptions prennent une forme différente. Vous veillerez à bien laisser votre numéro de téléphone dès l'inscription afin que l'on puisse vous joindre pour toute modification de cette organisation.

A l'école, dès l'inscription faite en mairie.

Vous prendrez rapidement contact avec la directrice de l'école par mail à l'adresse suivant :

ce.0771689t@ac-creteil.fr. Nous vous indiquerons les documents à nous fournir.

Dans le cas où vous ne disposeriez pas d'adresse mail et seulement dans ce cas vous pourrez prendre contact avec l'école au 01 64 04 54 79